

NOTICE EXPLICATIVE POUR LE RECRUTEMENT LOCAL DES ASSISTANTS - ANNEE SCOLAIRE 2024-25

Le recrutement local se fait dans la limite des postes disponibles après démission ou abandon des assistants recrutés par France Education international https://assistants.france-education-international.fr/ de septembre (sauf pour l'allemand : dès le moins de juin) jusque fin octobre pour les premier et second degrés.

Procédure et formulaires :

Si vous êtes :

- de langue maternelle allemande, anglaise, arabe, chinoise, espagnole, hébraïque, italienne, japonaise portugaise ou russe ;
- âgé de moins de trente ans.

Si vous avez un niveau bac + 1 au moins (c'est à dire au moins une année d'études dans l'enseignement supérieur), vous pouvez proposer votre candidature pour un poste d'assistant de langue vivante (accès au dossier de candidature à partir du 15 juin de chaque année).

Les assistants de langue ont pour mission d'assurer, sur la base d'un service hebdomadaire de 12 heures, des séances de conversation en petits groupes, en première ou seconde langue, selon les besoins de l'établissement où ils sont nommés. Un service augmenté de 15h ou 18h peut aussi être envisagé selon les postes disponibles.

Un assistant de langue est nommé :

- dans les écoles (enseignement primaire) pour une durée de sept mois (6 mois pour les assistants allemands) à compter du jour de son installation dans l'établissement,
- dans les collèges et les lycées (enseignement secondaire) pour une durée maximale de sept mois (6 mois pour les assistants allemands) à compter du jour de son installation dans l'établissement.

Pour faire acte de candidature, il conviendra de renvoyer <u>le dossier complet par voie numérique, par mail à Maaike-Maria.de-Lange@ac-lyon.fr</u> comprenant :

- un formulaire de candidature avec une photographie récente,
- une photocopie de la première page du passeport et du visa (pour les non européens),
- si vous êtes étudiant(e), une photocopie de votre carte,
- une photocopie certifiée conforme du dernier diplôme obtenu,
- un extrait du casier judiciaire vierge de moins de trois mois ou son équivalent dans le pays d'origine,

envoyer à Maaike de Lange

Maaike-Maria.de-Lange@ac-lyon.fr